

AMC150

Alimentation secourue universelle



Le remplacement des batteries est à effectuer tous les 3 ans. Les batteries neuves doivent avoir **IMPERATIVEMENT** les mêmes caractéristiques (12V / 7Ah plomb étanche). Elles doivent être remplacées par couple, et doivent sensiblement avoir la même tension (12,5 à 13 V). Ceci, afin d'éviter leur gonflement lors de la charge.

